Numéro 15/ mars 2016

Initiative actualité de protection

OUI À LA PROTECTION
contre la sexualisation à l'école maternelle et à l'école primaire

Mise en garde: Les sexopédagogues peuvent détruire la confiance en l'école.

(cf. pp. 2 et 3)

Toni Bortoluzzi,
anc. Conseiller national
Président de l'Association
Initiative de protection

Fondation avec succes de l'Association Initiative de protection

Un nombre important de personnes intéressées s'est trouvé fin janvier à Olten pour fonder l'Association Initiative de protection succédant à l'initiative populaire du même nom. L'Association a pour but d'empêcher une dérive sociétale et de prendre des mesures pour bannir de notre école obligatoire l'éducation sexuelle non adaptée à l'âge des enfants. Pas moins de cinq parlementaires fédéraux en activité ou anciens se sont déclarés prêts à siéger au comité directeur. Ainsi, l'importance de la question s'exprime clairement.

Partant d'une idéologie du genre qui, dans son principe, promeut l'idée que le rôle de la femme et de l'homme dans notre société serait le résultat d'une éducation erronée, la Haute école pédagogique de Lucerne – avec le soutien financier de l'Office fédéral de la santé publique – a élaboré des directives pour l'éducation sexuelle à l'école obligatoire. Il s'agit d'abolir le sexe déterminé biologiquement. Quand moi, père de quatre enfants, j'ai pris connaissance des mesures proposées s'adressant surtout aux enfants de quatre et cinq ans, j'ai cru avoir mal lu. Pour des parents tout à fait normaux, les objectifs liés à ces directives ne sont pas non plus très clairs. S'agit-il de favoriser l'homosexualisation grâce à l'éducation sexuelle obligatoire? Ou n'est-ce simplement que l'idéologie visant à promouvoir l'égalité des sexes et ainsi de détruire les valeurs?

Les projets de la Haute école de Lucerne, en tout cas, sont passés à la trappe en raison des protestations, mais ils doivent certainement encore être présents dans les esprits de leurs auteurs. Pour empêcher une éducation sexuelle abstruse et inadaptée à l'âge, on a porté l'Association Initiative de protection sur les fonts baptismaux. Elle suivra d'un œil critique l'évolution des choses au niveau fédéral et cantonal, et s'engagera fermement pour les droits des parents et une éducation sexuelle saine dans nos écoles obligatoires.

Aidez-nous!

Toni Bortoluzzi, anc. Conseiller national
Président de l'Association Initiative de protection

Un sexopédagogue trompeur

Comment un sexopédagogue financé par l'Etat

Depuis quelques années déjà, dans beaucoup d'écoles publiques et d'établissements extra-scolaires, on remarque une éducation sexuelle faisant fi des droits fondamentaux des enfants, des adolescents et de leurs parents. Les unités pédagogiques d'un sexopédagogue de Suisse orientale citées ici montrent clairement pourquoi la confiance dans les autorités des établissements publics peut être lourdement grevée.

Le sexopédagogue MZ[1)], intervenant externe, visite les élèves de la 6e classe, dans l'idyllique localité de **Untereggen**, canton de Saint-Gall. Les élèves de 11-12 ans sont «frappés de honte» devant le «tapis du sexe» où sont déposées des fiches en couleurs où ils ont inscrit tous les mots qui leur sont venus en tête concernant la sexualité. Ce sont en particulier les garçons qui se sont laissé aller. Mais maintenant, ils en ont passablement honte. «Nous voulons sentir où en est la classe, et abolir la pudeur», explique MZ.[2)]

Commandité par la Fachstelle für Aids- und Sexualfragen (Centre spécialisé en matière de SIDA et pour les questions sexuelles) de Saint- Gall et Appenzell, il se déplace avec une collègue pour expliquer, avec «des mots adaptés à l'enfant, jamais vulgaires», ce qu'est un «rapport anal», ou que «tirer une pipe n'a rien à voir avec le tabac». Ces deux sexopédagogues rient beaucoup et donnent aux élèves le sentiment que le sexe n'a rien de honteux et qu'il ne faut pas en rougir.[2)]

Changement de décor: dans la belle localité de **Urnäsch**, canton d'Appenzell Rhodes-Extérieures, on annonce de l'éducation sexuelle pour la semaine thématique des premières classes du secondaire. MZ a un entretien «entre hommes» avec les garçons. «Nous avons appris comment flirter, …». «A la fin, nous avons pu poser, de manière anonyme, des questions», auxquelles répondaient les «spécialistes», rapportent les écoliers sur le site de l'école de Urnäsch. On y lit, à propos de MZ: «Son but est de devenir autonome comme sexopédagogue qualifié.» La même année, MZ a fondé avec une autre personne la FsS «Fachsstelle für schulische Sexualpädagogik GmbH» (Centre spécialisé pour l'éducation sexuelle scolaire S.A.R.L.) à Saint-Gall. Ce «centre spécialisé» est, bien cinq ans plus tard, en liquidation – selon ce qu'indique actuellement la Feuille officielle suisse du commerce du 19 janvier 2016. Juste six mois après que le même MZ se soit retiré de cette structure. Pour l'autonomie, ça n'a sans doute pas marché.

A **Diepoldsau**, canton de Saint-Gall, un atelier gratuit destiné à toutes les classes d'âge s'est tenu au sein de la réunion de jeunes «Chill Out» début décembre 2010 avec MZ. Thèmes abordés: «Faire connaissance et flirter, cycle menstruel, bon copain, bonne copine, contraceptifs et pornographie». Cette réunion de jeunes est dirigée par le Jugendnetzwerk SDM (Soziale Dienste Mittelrheintal).
Sur son site, des liens conduisent vers des photos d'adolescents assis en cercle et observant, au sol, les nombreuses fiches en couleurs où sont inscrits certains termes.

Jugendnetzwerk SDM, Mittelrheintal

r enseigne: «De 0 à SEX»

détruit la confiance en l'école

MZ, Jugendnetzwerk SDM, Mittelrheintal

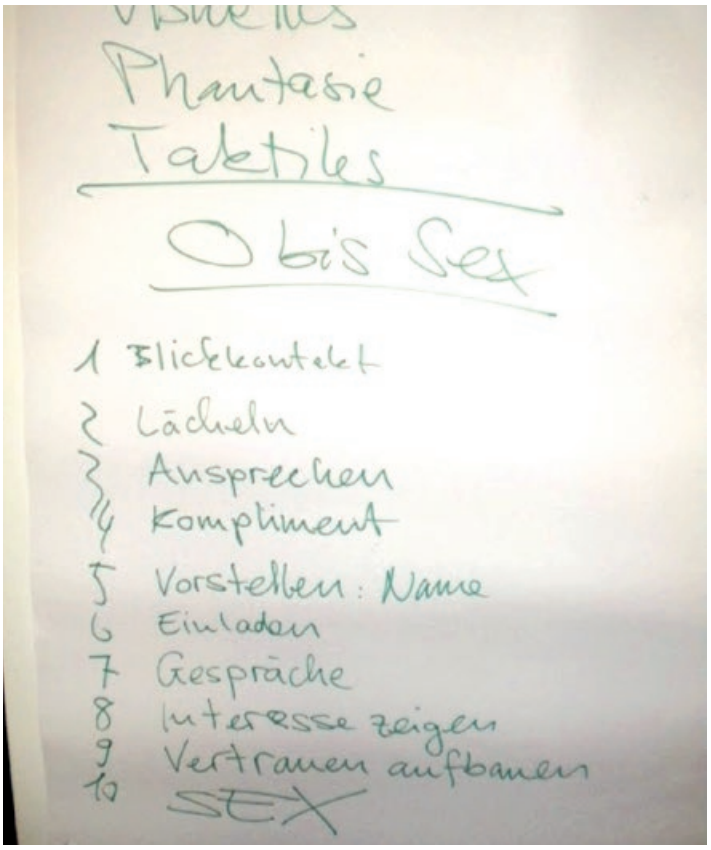

Jugendnetzwerk SDM, Mittelrheintal

Le sexopédagogue MZ[1)] leur expliquera certainement à nouveau, qu'on ne doit pas rougir à l'évocation de ces termes. On utilise aussi un chevalet de conférence.

Sur une page, on lit «de 0 à SEX» – ce qui veut sans doute dire comment on peut, en 10 niveaux, parvenir le plus rapidement au «sexe». Au niveau 7, on conseille perfidement des «conversations», et ensuite de «montrer son intérêt» (niveau 8), pour, après avoir «établi la confiance» (niveau 9), arriver au but: le «SEXE!»

Là, le cher lecteur a tout-à-fait l'impression qu'on veut imposer aux élèves une relation sexuelle entièrement libre de tout lien, une conception de la relation sexuelle totalement irresponsable et axée sur la seule satisfaction de la pulsion, comme étant un comportement tout-à-fait normal et pratiqué partout. Cela n'est pas autre chose qu'un début de tromperie envers des jeunes gens innocents!

L'amour authentique et la relation responsable semblent diamétralement opposés à ce genre de «pédagogie sexuelle». Il n'est plus du tout question de se marier ni de fonder une famille, ni de vouloir des enfants. Non, le but est d'atteindre le niveau 10, «SEXE», de la manière la plus ciblée et efficiente possible, et sans violence physique.

Une telle «pédagogie sexuelle» organisée et financée par ses structures étatiques nuit énormément aux enfants et aux adolescents pubères, elle les rend précisément incapables de s'engager dans une liaison à long terme et détruit complètement la confiance de nombreux parents dans les autorités et directions scolaires compétentes.

Il s'agit de résister à cet endoctrinement étatique transgressant la pudeur et les limites admissibles – comme le font en particulier les éducateurs externes tel MZ.

1) MZ: la Rédaction connaît le nom
2) St. Galler Tagblatt, 29.3.2011, «Porno et premier amour»

Communiqué de presse concernant la fondation de l'Association Initiative de protection

Lors de l'Assemblée constitutive du 30 janvier 2016, à Olten, le Comité d'initiative «Protection contre la sexualisation à l'école maternelle et à l'école primaire» est devenu l'Association Initiative de protection. Les membres fondateurs présents ont élu l'ancien Conseiller national Toni Bortoluzzi comme président de l'association, et sept autres hommes et femmes politiques pour certains de notoriété nationale comme membres du comité directeur. Mais lisez-vous même ...

Communiqué de presse
du 5 février 2016

Association Initiative de protection

OUI À LA PROTECTION
contre la sexualisation à l'école maternelle et à l'école primaire

Le Comité de l'Initiative transformé en «Association Initiative de protection»

Des membres et sympathisants de l'initiative populaire fédérale retirée «Protection contre la sexualisation à l'école maternelle et à l'école primaire», abrégée en «Initiative de protection», ont, le 30 janvier 2016 à Olten, lors d'une assemblée constitutive ayant connu une bonne participation, fondé l'«Association Initiative de protection». C'est Toni Bortoluzzi, ancien Conseiller national zurichois (UDC), qui a pris en charge la Présidence de l'association. Le but de celle-ci est d'apporter dans tout le pays une contribution déterminante au renforcement des droits parentaux concernant l'information et l'éducation sexuelle des enfants à l'école obligatoire et faire cesser ou corriger les abus liés à un enseignement non scientifiquement fondé et idéologiquement marqué.

Le 17 décembre 2013, l'initiative populaire fédérale «Protection contre la sexualisation à l'école maternelle et à l'école primaire» a été remise avec 110 000 signatures légalisées, et déclarée formellement aboutie par la Chancellerie fédérale le 30 janvier 2014. Le but de cette initiative populaire était de protéger les enfants des écoles maternelles et des deux premières classes de l'école primaire contre l'éducation sexuelle obligatoire. Le Comité de l'Initiative a décidé, le 29 juin 2015, de retirer cette initiative populaire et de transformer le Comité en association. La raison en fut la constatation que, par son seul aboutissement, l'initiative a développé nombre d'effets protecteurs: Le centre de compétences «éducation sexuelle à l'école», de Lucerne, a été fermé, et le Plan d'études pour la Suisse alémanique «Lehrplan 21» n'inclut pas d'éducation sexuelle avant l'âge de 10 ans révolus. Alors, par l'assemblée constitutive du 30 janvier 2016, on a résolu de transformer le Comité de l'initiative en une association au sens des art. 60 ss du Code civil.

Le Comité directeur de l'Association est dirigé par plusieurs grandes pointures politiques connues au niveau national. La présidence a été prise en charge par Toni Bortoluzzi (UDC/ZH) qui, en tant que Conseiller national, ces vingt-quatre dernières années, a également siégé dans nombre de commissions. Il est secondé entre autres par les deux Conseillères nationales Roberta Pantani (Lega/TI) et Verena Herzog (UDC/TG), ainsi que par le Dr. Sebastian Frehner, Conseiller national (UDC/BS) et ancien Co-Président du Comité de l'Initiative, Urs Nussbaumer, ancien Conseiller national (PDC/SO) et le Dr. med. Daniel Beutler, Conseiller cantonal (UDF/BE).

Conformément à ses statuts, l'Association s'engage «activement pour la protection contre la sexualisation des enfants à l'école maternelle et à l'école primaire». Elle combat en particulier un cours obligatoire d'éducation sexuelle pour les enfants n'ayant pas un âge de neuf ans révolus. Elle approuve en revanche une éducation sexuelle adaptée à l'âge visant à transmettre un savoir sur la reproduction et le développement humains, de même que, dès l'école maternelle, des cours de prévention contre les abus sexuels sur les enfants, si tant est que ces cours n'incluent pas d'éducation sexuelle. De surcroît, même pour les enfants des classes supérieures de l'école obligatoire, elle s'oppose à toute éducation sexuelle non adaptée à l'âge.

Lors de la collecte de signatures pour l'initiative populaire fédérale, l'Association s'est constitué une base non négligeable de sympathisants, et peut ainsi compter sur un soutien efficace issu de la population. D'un point de vue organisationnel, la Présidence de l'Association est assistée par cinq comités consultatifs: pédagogique, juridique, médical, politique et à l'international.

Pour d'autres informations: www.initiative-de-protection.ch
Association Initiative de protection, Case postale, 4142 Münchenstein |
Tél. 061 702 01 00 | info@initiative-de-protection.ch | CP 70-80 80 80-1

Une mauvaise «éducation sexuelle» mène à encore plus d'avortements

Aux USA, une ancienne dirigeante de cliniques d'avortement met en garde solennellement contre les dangers de l'«éducation sexuelle» dès la première scolarisation

Dirigeant quatre cliniques d'avortement, Carol Everett avait pour but de devenir millionnaire. A l'époque, elle avait aussi donné des cours d'éducation sexuelle en milieu scolaire comme experte externe. C'est en 1983 que tout changea. Elle devint chrétienne et se retira du business de l'avortement. Depuis, elle combat pour la vie à naître et met en garde solennellement les parents contre l'«éducation sexuelle» néfaste dispensée à l'école.

Jusqu'en 1983, grâce au business de l'avortement, Carol Everett a gagné énormément d'argent. Elle se voit responsable de 35 000 avortements. Un «chiffre effroyable», dit-elle aujourd'hui. A l'époque, elle allait aussi dans les écoles pour parler de sexualité et de contraception.

Everett montre comment voici bien des années déjà, dans son pays, l'éducation sexuelle a commencé à l'école maternelle. On disait aux enfants de s'asseoir en cercle. Puis on demandait à chacun comment les parents décriraient leurs parties sexuelles. «Quand on avait interrogé le troisième ou le quatrième, il était évident, pour ces enfants, que les parents ne savaient simplement rien à ce sujet. Mais les experts externes le savaient» dit-elle.
Puis on spécifiait aux enfants qu'ils ne devaient pas

Carol Everett, ex-avorteuse: «Tout commence avec l'éducation sexuelle scolaire». En 1995, elle a fondé «The Heidi Group», pour persuader les femmes enceintes de porter à terme leur enfant.

avoir honte de leurs parties sexuelles. Ainsi, l'éducation sexuelle devait, dès la prime enfance, ôter aux enfants leur pudeur naturelle. On voulait couper les enfants de leurs valeurs et de leurs parents.

Au niveau supérieur, on parlait de manière plus offensive des rapports sexuels, à 9-10 ans, les enfants étaient invités à se masturber: seuls ou en groupes du même sexe.

C'est dans la tranche d'âge de 10 à 12 ans que Carol Everett intervint en personne. Elle souligne avoir eu chaque fois l'occasion de «vendre des avortements» à des adolescentes. «Mon but était qu'elles deviennent bientôt sexuellement actives et se protègent grâce à une pilule faiblement dosée, mais nous savions qu'il s'ensuivrait une grossesse», explique Everett.

«Comment on fait cela?» demande Carol Everett durant son exposé à Ottawa (Canada), en mai 2014, lors d'une assemblée de «West Virginians for Life», une organisation pro-vie. «On leur donne une pilule contraceptive devant être prise chaque jour à la même heure pour empêcher une grossesse», dit Everett, ajoutant: «Et vous savez, et je sais que dans le monde entier,

il n'y a pas un seul adolescent qui le fasse chaque jour à la même heure.»
Puis elle conclut que naturellement, les jeunes femmes ont assez souvent des rapports sexuels si elles croient se protéger sûrement grâce à la pilule. «Cette pilule n'avait pas d'effet, et nous pûmes atteindre notre but: 3 à 5 avortements entre 13 et 18 ans». Ainsi, les adolescents devinrent ses meilleurs clients.

En 1983, tout changea. Carol Everett devint une chrétienne convaincue et se retira du business de l'avortement. Depuis, elle combat, comme auteur de livres spécialisés et conférencière, pour la protection de la vie à naître, et elle met en garde solennellement contre cette forme destructrice d'«éducation sexuelle».

A la question de savoir si les autorités scolaires savaient qu'elle faisait la promotion des avortements, Everett répondit «que celles-ci ne s'en doutaient pas.»

Des parents se plaignirent, mais les autorités scolaires ne virent pas lui demander des comptes. A l'époque, sa position était la suivante: «Ce n'est pas mon problème, mais celui du chef d'établissement».

Ainsi, elle conseille aujourd'hui avec insistance à tous les parents de demander aux établissements scolaires comment l'éducation sexuelle y est dispensée, et quels matériels pédagogiques y sont utilisés. Et Carol Everett met en garde expressément les parents: «Si, dans les écoles, les enfants sont exposés à un enseignement blessant la pudeur, ils ne viendront pas raconter à la maison ce qu'ils ont entendu.»

Appel à dons:

En Suisse, on veut sexualiser précocement les enfants, avec des millions pris dans l'argent public.

C'est ce contre quoi nous nous défendons.

Merci de nous aider par un don!

Compte: CP 70–80 80 80–1

OUI À LA PROTECTION
contre la sexualisation à l'école maternelle et à l'école primaire

Impressum:

Initiative de protection – actualité paraît chaque trimestre / **Abo**: CHF 10.–, pour les donateurs/trices de l'initiative inclus dans leurs dons / **Edition et rédaction**: Association Initiative de protection, case postale, 4142 Münchenstein, Tél. 061 702 01 00, Fax 061 702 01 04, info@initiative-de-protection.ch, www.initiative-de-protection.ch, **Compte postal**: 70-80 80 80-1
© Association Initiative de protection
/ **Images**: p. 1, en haut: iStockphoto; p. 2, p. 3: Jugendnetzwerk SDM; p. 4, p. 5,: iStock; le reste: m.à.d. / **Maquette**: GOAL AG für Werbung und Public relations, 8450 Andelfingen / **Impression**: Spühler Druck AG, Rüti.